

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

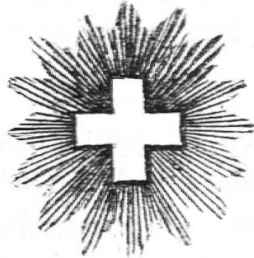
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Attendrons-nous trente-quatre ans encore ? — La situation économique : A propos des occupations accessoires du corps enseignant. — Une nouveauté américaine. — Revue des idées : Le véritable caractère du travail manuel scolaire. Le malaise de l'Université de France. Les enfants aiment-ils vraiment le cinéma ? — Françoise entre dans la carrière : La crainte des « histoires », commencement de la sagesse. — Divers : Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. — Bibliographie.*

ATTENDRONS-NOUS TRENTE-QUATRE ANS ENCORE ?

Il y a trente-quatre ans que M. le professeur Alexandre Herzen donnait à Lausanne une conférence qui fit quelque bruit. Il y mettait à nu la plaie de notre organisation scolaire romande et plus particulièrement vaudoise : le défaut de raccordement entre l'école primaire et l'école secondaire, le début prématuré des études classiques.

Cet acte courageux déclencha quelques polémiques ; on ferraila vigoureusement de part et d'autre pendant quelque temps, puis... tout rentra dans l'ordre ! La machine législative, administrative et pédagogique continua de fonctionner ; elle fonctionne encore comme ci-devant.

Jusques à quand ? On dit que la loi vaudoise sur l'instruction publique primaire va être révisée. Demandons qu'elle ne le soit pas seule. La loi secondaire doit l'être en même temps, car ces deux lois sont fonctions l'une de l'autre.

Les pages d'Alexandre Herzen, écrites il y a trente-quatre ans, sont aujourd'hui plus actuelles que jamais. Je dis : plus actuelles que jamais, et ce n'est point un vain cliché. Car depuis 1885 les idées pédagogiques et la démocratie ont réalisé quelques progrès, même en Suisse romande. Nous assistons aujourd'hui à une pous-

sée générale de l'esprit démocratique contre l'immobilisme scolaire. Que l'on pense seulement à l'*Einheitsschule* en Allemagne ou au mouvement en faveur de l'école *unique* chez nos voisins d'outre-Jura. Attendrons-nous encore trente-quatre ans sous l'orme ?

Quand nous disons que le collège nuit à l'école primaire (et à lui-même par surcroît) en lui prenant à *dix ans* les meilleurs de ses élèves, on nous répond que l'étude du latin l'exige absolument. Voici l'opinion du regretté professeur sur ce point spécial :

« Il faudrait donner à la langue maternelle le temps de prendre une certaine consistance avant d'en aborder d'autres ; il faudrait, par conséquent, aborder le latin plus tard... ; de 13 à 15 ans, les jeunes gens apprendront *plus et mieux* en deux ans, qu'ils ne le font à présent en six, simplement parce qu'alors le cerveau sera mûr pour ce genre d'étude, qui lui est, auparavant, absolument indigeste. »

Et voici maintenant ce que pensait M. Herzen du manque de coordination entre les études primaires et secondaires, au double point de vue du choix des vocations et de la justice sociale :

« La culture préparatoire générale devrait être absolument la même pour tous les jeunes gens qui entreprennent des études supérieures quelconques, et sans aucune distinction des futures professions ou carrières qu'ils embrasseront ; c'est le seul moyen de donner à tous les citoyens d'un pays un fond intellectuel commun, et c'est aussi le seul moyen de mettre d'accord la nécessité d'une culture générale commune avec celle de permettre le *triai*ge spontané des vocations, triage qui se fait actuellement d'une façon tout à fait arbitraire, rappelant légèrement les castes hindoues : à un âge où il est aussi impossible de prévoir les dispositions individuelles des enfants que de prévoir les récoltes que donneront les années à venir, les parents, se réglant uniquement d'après leurs préférences, leurs convenances, leurs caprices, voire même leurs préjugés, fourrent Pierre et Paul au collège classique et Jacques à l'école industrielle ; toi, tu seras avocat, toi médecin et toi ingénieur... cela n'est-il pas tout simplement barbare?... »

» Pour faire ressortir toute l'absurdité de votre raisonnement, appliquez-le à l'exemple suivant : la société a besoin de peintres et de musiciens ; on prend au hasard la moitié des enfants et on leur enseigne la peinture ; à l'autre moitié on enseigne la musique ; tant pis pour ceux qui auraient préféré justement ce qu'on ne leur enseigne pas ! Cela vous fait rire, car c'est bête à manger du foin ; et pourtant c'est justement ainsi que nous procédons, grâce à la bifurcation prématurée des études secondaires, par rapport à tout le développement intellectuel, à tout l'avenir professionnel, scientifique et littéraire des enfants d'un pays. N'est-il pas clair comme le jour qu'il faut enseigner le dessin *et* la musique à *tous* les enfants, jusqu'au moment où les dispositions individuelles se prononcent spontanément ?

» ...L'organisation actuelle de l'instruction publique *primaire* et *secondaire*, est partout, Zurich excepté, d'une injustice criante : elle établit dès l'abord deux grandes castes : le passage des écoles primaires aux écoles secondaires, classiques surtout, est rendu impossible par l'âge auquel ces dernières commencent et par les programmes en vigueur. L'immense majorité des enfants du pays est donc condamnée à se contenter de l'instruction primaire, — sans que les capacités qui, sans nul doute, se trouvent au sein de cette majorité, puissent en aucune façon se faire jour. L'instruction supérieure est réservée à une petite minorité d'enfants appartenant à des familles moins pauvres, aisées ou riches, dont une certaine proportion est douée d'une grande disposition naturelle pour l'ignorance et la fainéantise, et fournit les fameux *sabots* qui se traînent péniblement de classe en classe.

» La classe des secondaires se subdivise ensuite en deux sous-castes : les classiques et les industriels. Tous les privilèges aux premiers, aucun aux derniers ; les premiers seuls sont des hommes « cultivés », les seconds ne sauraient l'être : il n'y a que les langues mortes qui cultivent ! Il est quelquefois amusant d'entendre une médiocrité littéraire soutenir cette thèse devant un savant de premier ordre, mais il est toujours triste de penser que des jeunes gens souvent bien supérieurs à la moyenne des bacheliers ès lettres, se voient exclus des carrières qu'ils voudraient embrasser,

par le simple fait de n'avoir pas reçu la teinture de latin et la déteinte de grec qui ouvrent les portes de toutes les facultés.

» Tout cela est profondément injuste et profondément antidémocratique. *Un pays qui ne remédie pas à un pareil état de choses n'est pas un pays démocratique*¹. Comment y remédier ? En organisant l'instruction publique de manière qu'il y ait une suite ininterrompue entre les études primaires et les études secondaires : en facilitant par tous les moyens possibles les études supérieures à ceux des enfants du peuple qui le mériteraient sérieusement, et en éliminant les *sabots*...

» Le triage des capacités intellectuelles en général se ferait alors sur *tous les enfants* du pays, au lieu de se faire seulement sur ceux de la classe aisée...

» Qu'on ne crie pas... au bouleversement, ce système est en vigueur dans l'Athènes helvétique : le collège y commence à douze ans et permet ainsi le raccordement avec l'école primaire. S'en trouve-t-on plus mal ? »

La conférence du professeur Herzen provoqua, dans les grands journaux romands, de copieuses réfutations auxquelles il répondit vigoureusement. Il fit mieux encore : dans une brochure intitulée *De l'enseignement secondaire dans la Suisse romande* il réunit à la fois sa conférence, les articles qu'elle avait provoqués et les réponses qu'il avait faites à ces articles. Nous avons reproduit quelques passages de la première ; le sujet est de nouveau si actuel, que nous nous ferons un devoir de faire connaître aux lecteurs de *l'Éducateur*, dans un prochain article, l'essentiel des polémiques que suscita la courageuse initiative du précurseur que fut Alexandre Herzen.

ALBERT CHESSEX.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

A propos des occupations accessoires du corps enseignant.

Ecrira-t-on jamais l'histoire de la situation sociale du corps enseignant et de son développement ? Elle prêterait à de curieuses et parfois lamentables constatations. On connaît ces documents (dont *l'Éducateur* a publié autrefois un assez grand nombre sous forme de *Glanures his-*

¹ C'est nous qui soulignons.

toriques), qui témoignent de l'état moral et matériel misérable de l'école publique il y a un siècle. L'instituteur n'exerçait l'enseignement que comme profession accessoire ; il était le plus souvent ouvrier de campagne ou artisan, et, dans les cas les plus heureux, petit cultivateur.

La création des Ecoles normales et l'institution du brevet de capacité vinrent donner à la profession enseignante un premier relief ; mais ses origines trop humbles pesèrent sur elle pendant de nombreuses décades. Il paraissait tout naturel, il y a peu de temps encore, que l'instituteur occupât ses loisirs à un travail rémunérateur sans rapport avec sa profession. Il y a vingt ou trente ans, le nombre des maîtres qui, dans le canton de Vaud, cumulaient l'exploitation d'un train de campagne avec la direction de leur classe était, sinon considérable, du moins très appréciable. Qui eût songé à leur en faire un grief ? Qui eût osé exiger d'un homme chargé de famille qu'il se consacrat exclusivement à une profession d'un rapport fixe de 4 francs par jour, sans aucune perspective d'augmentation sérieuse avec les années ?

Puis, il faut bien le reconnaître, la conception que l'on avait alors de l'école semblait justifier un tel état de choses. La tâche journalière du maître était supposée terminée avec la dernière heure de classe ; tout au plus consentait-on à mettre à son actif (ou à son passif, comme on voudra) un instant consacré chaque jour à des travaux en rapport avec son enseignement. Cela n'en laissait pas moins à sa libre disposition de nombreuses heures de la journée et dix ou douze belles semaines de ces vacances que tant de gens nous envient.

Mais les temps ont changé. La conception de l'école s'est modifiée ; nous n'oserions pas assurer que les éléments du savoir humain soient enseignés aujourd'hui avec plus de succès qu'il y a vingt ou trente ans, mais ce qui est certain, c'est que, à moins de faillir à leur devoir et de nuire les premiers à la considération qu'ils réclament pour eux et leurs fonctions, les maîtres d'aujourd'hui et de demain devront mettre au premier plan de leurs préoccupations leur culture personnelle, leur perfectionnement théorique et pratique, l'étude de l'enfant, celle du milieu où s'exerce leur activité, l'enrichissement de leur matériel d'enseignement, le développement et parfois la « récréation » de l'école sur des bases sensiblement différentes de celles auxquelles nous avons été habitués.

Nous vivons double, et, au risque de devoir lutter contre la vague de paresse qui menace de submerger le monde, il faut que nous produisions double ; non du charbon, non de la matière brute, non des objets confectionnés, mais de l'énergie vitale, de la volonté d'être utile et des moyens de réaliser cette volonté : volonté créatrice et non destructrice ; volonté inspirée de bienveillance et non de haine, d'intelligence et non d'ignorance, de don de soi et non d'égoïsme.

Cela est-il compatible avec la pratique des multiples occupations accessoires auxquelles les nécessités de la vie ont contraint la majorité des maîtres ? Poser la question, c'est la résoudre. Parce qu'elle est assurée, l'occupation officielle passe à l'arrière-plan des préoccupations, bien qu'elle continue, comme de juste, à occuper la majeure partie du temps et qu'elle alimente le budget familial pour la plus grosse part ; l'occupation accessoire, aléatoire, sujette à des fluctuations diverses, devient le souci dominant qui projette son ombre jusque sur l'activité du maître dans sa classe et enlève à l'esprit sa liberté d'action. Le mal est fait, et il est grand. Des maîtres entrés dans la carrière avec le désir de s'y vouer tout entiers ont glissé sur la pente fatale ; ils se sont refusés à accepter la gêne (la « médiocrité dorée » serait un euphémisme par trop ironique) des traitements d'avant-guerre ; ils ont travaillé en dehors de l'école à parfaire leurs ressources ; nous en connaissons plusieurs qui ont réussi, à force d'énergie, à s'assurer une aisance relative. Mais à quel prix ! Graduellement, la flamme sacrée s'est éteinte ; la vocation est devenue un métier, le matériel a tué le spirituel.

Pas toujours, cependant. Car la question est complexe, psychologiquement, plus qu'il n'y paraît au premier abord. L'occupation accessoire peut être de deux sortes : elle peut répondre à un réel besoin d'activité et enrichir intellectuellement et moralement celui qui la pratique, tout en servant ses intérêts matériels ; ou bien elle peut être inspirée exclusivement par un désir de lucre. Elle peut procéder d'un dilettantisme intelligent, ou bien d'un matérialisme inintelligent. C'est dans le deuxième cas seulement qu'elle déploie des effets exclusivement nuisibles ; dans le premier, elle peut, au contraire, contribuer à rehausser la valeur du maître qui s'y adonne, en le mettant en contact plus direct avec le milieu dans lequel il vit et avec les problèmes que lui pose sa profession. Tant il est vrai que l'action en tout vaut mieux que l'inertie, et le travail mieux que la paresse.

Nous avons fait allusion aux instituteurs-agriculteurs d'autrefois ; nous en avons connu qui furent des éducateurs et de bons maîtres, dans le vrai sens du mot. Dans un autre ordre d'idées, de nombreux maîtres de localités urbaines sont chargés de cours post-scolaires qui les obligent à donner un enseignement tout différent de celui de leur classe et qui sont pour eux l'occasion de recherches et d'études personnelles, tout en les mettant en contact non plus avec des enfants, mais avec des adolescents et parfois des adultes. Ils peuvent ainsi observer les lacunes de l'école proprement dite et tirer de leurs observations des déductions utiles.

On connaît aussi la situation spéciale faite en France aux instituteurs secrétaires de mairies. Une discussion animée s'est engagée récemment

dans les journaux français sur l'opportunité de ce cumul de fonctions. Si nous en jugeons d'après les correspondances publiées par nos confrères d'outre-Jura, la grande majorité des intéressés désirent être déchargés de cet encombrant travail accessoire. Ils ont demandé et obtenu des traitements suffisants avec l'intention de renoncer au gain supplémentaire de 500 à 2000 francs que leur vaut le secrétariat de mairie ; et nous les comprenons. Un récent numéro de *l'Ecole et la Vie* portait, sur sa couverture, un dessin bien suggestif de Lucien Métivet, son spirituel illustrateur. Les bras chargés de paperasses (on sait si l'administration française en est prodigue !), un instituteur s'en va de la mairie à l'école en disant : « En voilà assez, de ce petit jeu de va-et-vient et de cache-cache. On ne saurait être dans deux endroits en même temps, et l'instituteur n'est pas un pantin. »

Car c'est bien là le nœud de la question : le maître d'école n'est pas un pantin ; l'homme chargé d'instruire et d'éduquer quarante enfants ne peut, sans dommage pour sa fonction essentielle, se disperser en tâches multiples. En dépit des quelques avantages intellectuels signalés plus haut, qui peuvent découler pour lui de son activité extra-scolaire, l'instituteur, le professeur, l'éducateur digne de ce nom peut trouver dans la lecture, l'observation et la méditation, dans le travail directement profitable à sa classe, sans parler de ses devoirs de famille, de quoi occuper ses loisirs. Chose curieuse : dans le monde officiel français on tient plutôt à voir les instituteurs conserver le secrétariat de mairie ; on estime qu'il leur aide à faire comprendre à leurs élèves comment fonctionnent les rouages de l'Etat. Illusion pure de gens qui s'abusent sur la valeur de la sacro-sainte Administration, et qui en oublient le côté desséchant. Même ramené à des limites que la bureaucratie française a dès longtemps franchies, le formalisme administratif est l'ennemi de tout ce qui gêne sa puissance et ses chères habitudes ; un homme qui veut rester curieux de progrès ne peut que perdre à devenir un rouage de cette machine.

On peut observer chez nous aussi des contradictions analogues. En voici une entre plusieurs : une ville romande a limité à 28 le nombre des heures hebdomadaires de leçons que certains maîtres spéciaux peuvent donner, alors que l'horaire leur en permettrait 32. Comme ces maîtres sont payés à l'heure-année, nous ignorons si cette mesure a été dictée par le désir de les empêcher de se fatiguer outre mesure ou de toucher un traitement « trop » élevé. Mais cette même commune subventionne des cours de sociétés auxquels ces maîtres peuvent donner autant de leçons qu'il leur plaît d'en accepter.

D'une manière générale, pourtant, on peut observer chez nous, de la

part de l'Etat, une tendance à limiter l'activité des maîtres en tant que source de gain. Un député vaudois nous déclarait : « Nous voulons bien assurer au corps enseignant une situation matérielle suffisante, mais il faudra qu'il se voue entièrement à sa tâche et qu'il cesse de pratiquer toutes sortes d'industries et de commerces ! » Les enseignants sont loin de s'opposer à cette tendance, à deux conditions toutefois : que l'on s'entende tout d'abord sur le sens que l'on veut donner à ce mot : une situation matérielle *suffisante* ; puis que leur dignité d'hommes libres soit respectée par la loi.

Dans un plaidoyer chaleureux en faveur d'une amélioration des traitements, un journal neuchâtelois écrivait qu'il fallait absolument assurer au corps enseignant des ressources assez importantes pour que les occupations accessoires rétribuées puissent lui être interdites. Cette interdiction est-elle légalement réalisable ? Si elle ne l'est pas dans son plein, l'est-elle partiellement ? Et si oui, quelles en peuvent être les limites ? Ce sont là les questions que nous nous proposons d'examiner dans un prochain article.

ERNEST BRIOD.

UNE NOUVEAUTÉ AMÉRICAINE

Quand la vague américaine, dont le flot parcourt en ce moment le monde entier, nous aura atteints, certainement elle apportera des changements dans nos mœurs scolaires. Révolutionnaire et ultra-pratique, l'intervention d'outre-mer mettra tout sur un autre pied.

Chez nous, et ailleurs, jusqu'ici l'école a imposé ses programmes et ses méthodes à ses élèves uniformément, sans tenir compte des tempéraments, des aptitudes, des tournures d'esprit, de la diversité qui réclame ses droits. Ces allures hautaines et autocratiques ne devront-elles pas faire place un jour à une attitude plus modeste et plus serviable ? Nos seigneurs les élèves, pour qui l'école a été créée et fonctionne, ont droit à plus d'égards pour leurs convenances individuelles, qui sont multiples.

Au sortir des écoles, notre jeunesse a devant elle tout un choix de vocations, de métiers, d'emplois, de carrières, et la préparation qu'elle a subie se trouve parfois tout l'opposé de ce qu'il aurait fallu. Telle branche d'étude, tels exercices, tel entraînement, tel procédé éducatif, non seulement ont été du temps perdu mais l'exposent à se fourvoyer. Ce n'est pas aux individualités à se plier à la règle mais à la règle à respecter les individualités, à se mettre en mesure de les faire valoir, à leur préparer complaisamment la voie qu'elles devront suivre, et cela dans l'intérêt de la communauté, qui a tout avantage à ce que chacun de ses membres occupe la place et remplisse le rôle qui lui convient ¹.

Nous avons, il est vrai, tout un ensemble d'écoles spéciales qui sont ouvertes

¹ Notre distingué collaborateur, qui a vécu longtemps en pays anglo-saxon, conviendra sans doute que cette règle libérale une fois établie, il est de toute nécessité que chacun s'y soumette, à l'école comme dans l'Etat, même si elle exigeait encore quelques sacrifices de l'individualisme. (*Réd.*)

à tous, mais cela ne remédie pas aux torts commis envers l'élève dans les premiers stages de son éducation. C'est précisément avant cette entrée en apprentissage qu'il faudrait y regarder de plus près et spécialiser.

L'institution nouvelle dont nous avons à parler ne trouverait probablement pas sa place chez nous, elle ne justifie d'ailleurs son existence que dans de grands centres, très peuplés, mais elle nous a suggéré les réflexions ci-dessus et c'est à ce propos que nous en dirons quelque chose.

Il s'agit d'une école d'un genre très particulier, une *Emergency School*, une sorte de clinique scolaire destinée à remédier au manque, ou aux défauts, d'éducation, et à répondre aux besoins qui se manifestent au cours de la vie, au cours des circonstances individuelles. Elle a été fondée il n'y a pas trois ans, en 1916, à Denver, grande ville du Colorado, point de rencontre d'importantes lignes de chemins de fer, et elle a eu le plus grand succès.

Elle doit sa création à l'initiative d'un inspecteur scolaire, le surintendant Carlos M. Cob, qui conçut l'idée d'une institution ouverte à tout le monde absolument, sans distinction de caste sociale, de race, d'âge, de nationalité, de religion, de connaissances acquises, de degré de développement ou de ressources financières. Quiconque désire améliorer sa situation, changer d'occupation, se qualifier pour une nouvelle carrière, humble ou glorieuse, y peut avoir accès ; on ne fait pas passer d'examen d'admission, on ne fait pas d'enquête indiscrète sur le passé. Pas de formalités à remplir : le désir de s'instruire, l'ambition de parvenir à quelque chose, l'infériorité dont vous souffrez, les déficits de votre instruction, sont les seuls titres à faire valoir. Sans subir d'humiliation, sans aucune entrave, sans honte de votre dénûment, vous pouvez vous présenter en confiance, sûr d'être bien accueilli.

La direction est confiée à une femme, Miss Emily Griffith, appréciée par ses qualités aimables, sa bienveillance, sa bonté de cœur, autant que par ses hautes et solides capacités. Le titre de l'école, inscrit sur le fronton et faisant appel au passant, un peu étrange, pourrait se traduire par cette parole apostolique : « Mettez à profit l'occasion, » autrement dit : Rachez le temps.

Au début, il n'y avait que trois salles, cinq instructeurs, vingt élèves ; après trois ans inachevés, il y a *quarante et un* instructeurs et 3500 élèves. Les classes s'ouvrent à 8 h. 30 le matin et se ferment à 9 h. 15 le soir. On a utilisé un vieux bâtiment d'école supérieure qui, actuellement, est mis à profit jusque dans les derniers recoins. La direction a dû, pour faire place, se réfugier dans un corridor, et les vestibules eux-mêmes sont de réquisition pour les leçons à donner. Il y faut apporter de la bonne volonté !

Qu'est-ce qu'on enseigne dans cette institution « bonne à tout faire » ? On peut répondre : Tout, tout ce qui peut aider à n'importe qui à faire son chemin dans le monde. Si vous ne savez pas à quoi vous mettre, on vous accueillera quand même et on vous mettra à quelque chose.

Ce qu'on enseigne à tous et à chacun, par surcroît, c'est l'énergie, la persévérance, l'ambition de bien faire et de devenir quelqu'un. Les découragés de la vie, les déclassés y reprennent courage et se classent à nouveau. On rencontre là des gens de toute sorte, noirs et blancs, Japonais, Orientaux, Juifs, Russes, et, sous une direction intelligente, ferme, bienveillante à l'excès, tout cet amal-

game de nationalités et de types d'humanité si divers, tire parti des difficultés elles-mêmes pour apprendre à bien faire. On y voit venir jusqu'à de jeunes mères, le bébé au bras ; il est pourvu à tout, même à des repas à prix réduits, ou gratuits, dont une riche dame fait les frais. Honni soit qui mal y pense.

A. BROCHER

REVUE DES IDÉES

Le véritable caractère du travail manuel scolaire. — Nous avons eu déjà l'occasion de citer l'intéressant *Bulletin de l'Ecole Ferrer*, qui publie actuellement, sur l'expérience tentée à Lausanne par les initiateurs de cette école, une série de rapports très intéressants. L'opinion émise par M. le Dr J. Wintsch, dans le numéro 26 de ce *Bulletin*, sur le véritable caractère du travail manuel scolaire nous paraît si judicieuse, que nous la soumettons aux réflexions de nos lecteurs.

Les travaux manuels, écrit-il, n'ont guère fait l'objet d'un enseignement à part; ils ont été dirigés vers un but directement instructif. Le jardinage, le découpage de bois, clouer, scier, pour avoir des boîtes à collections, le collage, le cartonnage, la manipulation de quelques instruments et appareils, la préparation des vues et des séances de projections, les mensurations, toute cette activité pratique à laquelle on ajoutera le modelage, voilà ce qui, à l'école primaire, nous paraît constituer les travaux manuels. Par là, l'enfant est mis en relation directe avec la matière, il la voit sous ses divers aspects, l'éprouve, la pénètre, la transforme, l'arrange, l'asservit, la comprend, tout en restant écolier. Faire davantage, faire par exemple de la menuiserie ou de la mécanique proprement dit, frise l'erreur. Nous y avons été poussés, notez-le, à bien des reprises, par des personnes bien intentionnées. Toujours, les ouvriers qui faisaient partie de la Commission pédagogique, s'y sont opposés, disant que le travail manuel, dans le sens professionnel du mot, ne pouvait pas être abordé par des enfants à l'école, car l'école n'a pas assez de temps pour faire quelque chose de bien, et parce qu'il faut pour cela un outillage extrêmement coûteux. A défaut de temps et d'outillage convenable, on massacre l'ouvrage, les enfants se font une mauvaise idée des professions, cela rabaisse la valeur du travail manuel. Ajoutons qu'un écolier n'est pas un apprenti et qu'une école primaire n'est pas une école professionnelle; les tenons et mortaises qu'on pourrait faire en classe ne rimeraient à rien, seraient sans but, et en général disloqués.

Le malaise de l'Université de France. — Dans *l'Information*, M. Georges Vernon en recherche les causes et note en passant les divergences qu'on remarque aujourd'hui entre les universitaires retour du front, et ceux que leur âge avait laissés dans leurs chaires, les premiers partisans des humanités modernes, les autres du retour aux études anciennes et aux traditions classiques.

« Les universitaires du front ont donc souhaité à la France moins d'hommes de lettres, moins d'artistes, moins de fonctionnaires, moins d'activités employées en marge de la vie. Et tout naturellement ils ont repris leur enseignement, avec l'idée de réformer notre système d'éducation, de le mieux adapter aux exigences de notre temps et de l'avenir. Sans avoir pu se mettre d'accord sur un program-

me précis, ils ont décidé chacun en particulier de lutter contre tout ce qui, dans l'Université, leur paraissait perpétuer les errements qu'ils condamnent. Ils sont convaincus que la victoire seule ne saurait avoir la vertu magique de nous donner d'une façon incontestée la part d'influence qui nous revient dans le monde si nous ne faisons pas l'effort nécessaire pour nous l'assurer.

» Des deux côtés, on a commencé à agir. Ceux qui se contentent d'un simple retour au vieux système d'éducation par les humanités, aussi bien que les partisans d'une réforme plus radicale, ne sont guère d'accord que sur un point, c'est qu'il faut réaliser un programme d'études plus logique, plus homogène, plus harmonieux que ne l'étaient les programmes de 1902. Ceux-ci doivent être les vrais vaincus de la guerre. »

Les enfants aiment-ils vraiment le cinéma ? — Une enquête intéressante fut faite récemment sur cette question par un maître français.

Il a demandé à toute une série d'enfants : que préférez-vous, excursion, concert, cinéma ou théâtre ? et enregistré les réponses. Sur 25 enfants, par exemple, la classification est la suivante :

En première ligne : *excursion*, puis théâtre, concert, cinéma (18 réponses).

En deuxième ligne : *excursion*, puis concert, théâtre, cinéma (2 réponses).

En troisième ligne : *excursion*, puis concert, théâtre, cinéma (2 réponses), etc.

En résumé, la grande majorité des enfants aiment la liberté, le grand air, les jeux à travers champs. Le cinéma n'est pour eux qu'un pis-aller à défaut de leur distraction préférée. Chose remarquable, sur 25 enfants, pas un seul ne le met au premier rang de ses plaisirs préférés.

Françoise entre dans la carrière.

VII

La crainte des « histoires », commencement de la sagesse.

Mme L. est une maîtresse d'âge moyen, chronologiquement. En tant que pédagogue, elle appartient à la période préhistorique. Le « champ du programme » prend, par ses soins, une signification exacte et concrète. Un bon mur la sépare du reste du monde ; au delà, « ce n'est plus son domaine ». Mme L. se garderait de s'égarer dans la Forêt de Fantaisie. En ce moment, le traditionnel examen étend sur la classe ses ailes frémissantes. Tous les ans, aux premières cerises, on s'enfièvre à la pensée de l'épreuve sacrée. (Garde-toi, ô malicieux oncle, de déplacer le qualificatif!) Aura-t-on la géographie, l'histoire, l'allemand, comme branche supplémentaire ? Car les branches d'examens, oncle Rabat-Joie, se jouent à la roulette, telle à la « vogue » la vaïsselle à Margotton. L'an dernier, il y eut 25 maximums d'arithmétique sur 30 élèves. Cette année, il pourrait bien n'y en avoir que 24. Germaine est si étourdie ! Et on ressasse, et on rabâche et on remâche. Le manuel-atlas Rosier danse une farandole sans fin dans ma cervelle et il m'arrive de me fredonner, en manière de passe-temps, les règles cent fois répétées de la grammaire en cours.

Le chiffre, tu le devines, est ici érigé en dogme. Un barème inexorable règle la vie. Tu peux te payer le luxe d'une leçon non sue, d'une absence, d'un fourrire intempestif, d'une désobéissance. C'est tout ; le tarif est affiché. Son seul

défaut est d'être un peu excessif. Est-ce parce que j'ai tâté du régime dans mon enfance ? Il ne me paraît pas aussi intolérable à la pratique qu'absurde en théorie.

Dans l'intérêt de leur santé, je ne conseillerais pas à certains partisans de la pédagogie expérimentale un séjour prolongé dans l'officine de Mme L. Ils y étoufferaient d'indignation. Pourtant, on y éprouve un certain sentiment de netteté, d'équilibre, je dirais presque de sécurité qui n'est pas désagréable du tout. Chaque classe a son atmosphère, émanation subtile de la personnalité du maître. On sent ici le scrupule et l'ordre. Les cartes de géographie aux murs, les livres soigneusement couverts, sur l'étagère du pupitre magistral, l'horaire à côté du calendrier, les exercices calligraphiés au tableau noir, les cahiers des élèves, leur tenue même et leurs gestes mesurés, tout porte le même cachet de correction et de discipline. Aussi, dès la cloche sonnée et le seuil franchi, ma conscience, généralement bonne fille insoucieuse et accommodante, se raidit, se revêt d'empois, fronce le sourcil et s'arme du microscope et de l'aiguillon.

Tout devrait marcher comme sur des roulettes dans une classe pareille. Pourtant, je me rendis compte très vite qu'il y avait une fêlure et que le diapason rendait un son légèrement faussé.

Laborieusement, j'avais corrigé un devoir, non sans constater avec une certaine humiliation que les élèves en savaient beaucoup plus que moi. A chacune, pesant au milligramme, j'avais attribué le chiffre qui lui revenait d'après l'échelle établie.

Mme L. avait repris les travaux pour vérification. Tout à coup, elle sursaute.

— Un 8 à Odette Aubier ? N'y a-t-il pas erreur ?

— Je ne crois pas, madame. Voyez plutôt. Les Suisses vaincus à Novare prennent leur revanche à Marignan. Pierre Fatio prêche la Réforme au couvent de Rive et la Diète de Stans se réunit en 1841.

Mme L. a posé la feuille d'un air navré.

— La date n'est pas « faussée ». C'est un chiffre interverti. Pure étourderie. Odette Aubier est extraordinairement étourdie. Novare et Marignan ? Lapsus. Oralement, elle aurait rectifié d'elle-même. Quant à Pierre Fatio... un peu singulier... fâcheuse association d'idées. La rédaction est excellente. Pas la moindre faute d'orthographe. C'est une élève remarquable, très originale, mais remarquable, re-mar-qua-ble ! Huit ! Nous allons entendre des récriminations et aurons l'honneur d'une visite familiale...

— Qu'à cela ne tienne ! Je me sens de force à tenir tête ! allais-je répliquer.

Je retins, fort heureusement, l'expression verbale d'une protestation qui devait se lire sur mon visage. Mais je constatai, le jour suivant, qu'un 9 avait remplacé sur l'épreuve mon 8 jugé insuffisant. Une interrogation intempestive donna à Odette Aubier l'occasion d'enregistrer un 10 supplémentaire, ce qui eut pour effet de ramener la « moyenne mensuelle » aux confins du maximum.

Mme L. — je te l'ai dit — est la justice même. Odette Aubier n'est pas plus proche de son cœur qu'aucune autre de ses élèves. Pas davantage, elle n'est accessible aux préjugés de situation : la « première » est une pauvrete aux tabliers pâlis par d'innombrables lessives et rapiécés à la mode d'Arlequin. C'était une énigme. Avec l'aide de l'Oracle, je la déchiffrai. Odette Aubier est la fille de l'Eminence grise d'un de nos magistrats les plus en vue, la filleule chérie du

plus « gueulard » de nos politiciens. Dans toutes les classes où elle a passé, elle a été cause d'incidents irritants, et sa présence coïncide infailliblement avec de fulgurants articles de journaux, des interpellations au Grand Conseil, des polémiques véhémentes. A-t-elle échoué à quelque examen, trébuché sur quelque traquenard, buté aux obstacles, immédiatement les systèmes, les méthodes, le personnel enseignant, tout est mis en cause et l'édifice scolaire tout entier menacé dans ses œuvres vives. Une débutante qui ne l'avait pas « comprise » a dû changer de résidence assez abruptement.

Et voilà pourquoi, dans la classe de l'impeccable, de la scrupuleuse et pacifique Mme L., Odette Aubier bénéficie de la politique des yeux fermés.

Tu connais, oncle Rabat-Joie, mon horreur de cette engeance et la répugnance invincible que j'éprouve pour tout ce qui fleure l'arrivisme et le coup de piston. Tu n'as pas oublié comment fut accueilli ton ami Bert qui s'obstinait, au moment du concours, à vouloir signaler ta nièce à la bienveillance de « Machin », qui est au mieux avec les gens de « là-haut ». Nous sommes-nous assez gaussés ensemble — toi et moi — de certaine péronnelle de ma volée qui prétendait à tous les traitements de faveur, parce que tel personnage influent était « de la société de papa » !

Madame L., pour laquelle j'éprouvais un certain respect, me parut soudain mesquine et d'esprit étriqué. Je me promis, je me jurai... Deux jours plus tard, je la remplaçai. Je donnai une leçon d'arithmétique dont je fus assez contente. Le soir, en postant en vedette de superbes 10 au crayon rouge à l'angle des feuillets, je me sentis soulevée par une vague de joie et d'orgueil. Ce fut délicieux, mais bref. Le dernier travail me ramena un peu brutalement dans les terres de dame modestie. Quel gâchis ! Et signé Odette Aubier encore ! Je jouais de malheur avec cette pécore ! Heureusement pour le succès ultérieur de ma carrière, c'est dans l'inviolable intimité de ma conscience que je l'accablai sous le poids de mes invectives.

Tandis que je m'en vais le lendemain sur le chemin de l'école, deux insupportables interlocutrices cheminent à mes côtés.

— Fais ce que tu dois sans t'inquiéter d'autre chose ! murmure l'une.

— Vas-tu, pour une si sottie affaire, compromettre ta quiétude, affronter le mécontentement de gens capables de te nuire et te débattre dans d'oiseuses discussions ? crie l'autre à tue-tête.

L'une me trouble, l'autre m'étourdit... je ne sais à laquelle entendre.

— Mademoiselle ! Mademoiselle ! N'est-ce pas que nous avons *toutes* juste et qu'Odette s'est trompée ?

Tous les regards sont tournés vers moi, avidement... Je suis jeune, de leur race encore, tout près d'elles... et d'un mot je vais ramener la foi dans leurs âmes ardentes et juvéniles, troublées par ce qu'elles sentent d'injuste et de menaçant dans la vie.

Je réponds « oui » lentement, à regret.

Un « Ah ! » de triomphe part en explosion. On danse, on bat des mains. Odette, boudeuse, pince les lèvres et hausse les épaules en regagnant sa place.

— Toutes dix ! Mademoiselle ! N'est-ce pas superbe ? N'êtes-vous pas contente ?

— Très contente, mes petites... Mais je ne peux marquer des chiffres... ce n'est pas *ma* classe. Nous attendrons le retour de Madame L.

Odette s'est redressée. Son sourire impertinent raille ses camarades. Toute la joie est tombée, et dans un morne silence, résignées, les élèves, comme à l'ordinaire, piquent quatre punaises sur la feuille de buvard, blanche, bien tendue, consultent l'horaire, ouvrent cahiers, livres et plumier. Tous les yeux sont tournés vers moi, toutes les oreilles tendues vers les paroles que je vais prononcer : « Nous allons faire une dictée. » — Je scrute tous ces jeunes fronts couronnés de tresses luisantes ou auréolés de boucles indociles. Je les sens fermés... Je devine, sans pouvoir l'atteindre, tout ce qu'il y a derrière ces fronts hermétiques de pensées bouillonnantes, de révolte, de mépris que les lèvres ne trahiront pas. Seule, une petite figure émouvante de fillette aux yeux purs et tristes me poursuit comme une hallucination.

— Comment ! disent ces yeux humides et clairs, toi que j'admirais, que je croyais si forte et si vraie... toi aussi, tu as déçu et trompé ma confiance !

L'après-midi, un superbe bouquet de roses orne mon pupitre. Odette Aubier me l'a offert d'un geste condescendant.

J'ai laissé les roses se faner sur le coin de mon pupitre ; et j'ai vu des coudes se signaler mon dédain et des sourires malicieux au fond des yeux. Il fallait emporter le bouquet, et jamais fardeau ne me parut plus humiliant. Aussi, arrivée sur le quai, je le jetai par-dessus bord avec un rugissement de rage.

— Que vous ont fait ces pauvres fleurs ?

Jean Cormier ! Werther ! L'Oracle ! Se trouvera-t-il toujours sur mes pas aux moments critiques....

— N'aimez-vous pas les roses, mademoiselle Burnet ?

— Je les adorais ! Je ne peux plus les voir ! Que n'ai-je pu lancer au diable, avec ce maudit bouquet, le souvenir de ma première lâcheté !

Je m'attendais à le voir sourire à mon récit, à ma confession, plutôt. Il m'écouta grave et le front barré d'une ride qui le vieillissait.

— Sans doute, me dit-il enfin, « nous » ne sommes jamais très fiers de « nous » quand « nous » avons ainsi plié l'échine. On se croit fort, combatif, sans peur comme sans reproche. Et puis il faut gagner sa vie, et l'armure du chevalier n'est pas commode pour ce genre de sport. Ce n'est pas notre faute ; c'est la faute de la vie sociale et, dans notre cas, d'une certaine déformation professionnelle, de nos systèmes, des « autorités » qui nous protègent mal des parents qui ne comprennent pas. Je connais ça !

— Vous aussi ? Un homme !

Mon étonnement le dérida.

— Moi aussi... Pourquoi pas ? Croyez-vous, ma collègue, faire des expériences inédites ? Dans notre métier, — car il faut faire la part du métier, dans notre vocation, — le dilemme se pose. Entrer en lutte avec la famille, avec l'enfant, avec toutes les mesquineries et les mensonges de la société, pour dégager et exalter l'âme pure et vierge de l'être humain qu'on veut entraîner vers un idéal... ce n'est pas un jeu facile. Ou bien, comme Madame L. (savez-vous que la pauvre femme est veuve, affligée d'un fils idiot et d'un autre mauvais sujet ?),

prendre pour règle de vie : « La crainte des histoires est le commencement de la sagesse. »

— Ce n'est pas la devise que j'entends graver sur mon écusson !... Je me battrai plutôt avec tous les politiciens de la cité !

— Je vous reconnais mieux là.

L'oracle a serré cordialement la main que je lui tendais.

Oncle Rabat-Joie, je viens de me faire un serment solennel. Attends-toi à voir quelque jour ta nièce, couverte de gloire et de horions, proclamer à la face du monde le Droit, la Justice et la Vérité !

FRANÇOISE.

L. H.

DIVERS

Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. — Nous avons eu l'occasion d'entretenir déjà nos lecteurs du bel effort artistique accompli par le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. Sous la direction magistrale de notre ami Hermann Lang, professeur de chant au collège de Vevey, cette société a pris rang parmi les ensembles vocaux les plus parfaits que nous ayons en Suisse romande. Elle vient d'ajouter un nouveau fleuron à la série de ses succès par un concert donné à Vevey le 16 novembre et consacré uniquement aux chefs-d'œuvre de la chanson populaire. Ce fut l'une des plus pures jouissances d'art que nous ayons goûtées : chansons de la Vieille Suisse, harmonisées par Gustave Doret d'après des paroles de René Morax, chansons vandoises tout imprégnées de la poésie de l'Alpe ; chansons de la Vieille France pleines d'émotion contenue et de finesse latine ; chansons françaises et wallonnes « qui sont comme l'expression musicale d'une pastorale de Watteau » ; chansons russes saisissantes d'expression dans leur tristesse grave ; chansons bourguignonnes, tantôt débordantes de vie et de folle gaité, tantôt poignantes de douleur naïve, ont ravi successivement l'auditoire compact qui remplissait la vaste salle du Casino du Rivage. Les solistes (Mlles Nicod et Zimmermann et M. Cruchon) et l'accompagnement (Mlle Jayet) furent à la hauteur des œuvres et de la direction. Chose à noter : presque tous les chanteurs exécutèrent par cœur l'ensemble d'un livret de 20 pages, dirigé de même, ce qui ajouta beaucoup au naturel et à la portée de l'expression.

Nous avons goûté profondément, l'hiver dernier, l'exécution des *Saisons*, de Haydn, par le même chœur ; mais nous croyons que la véritable mission d'une société telle que celle que le corps enseignant vandois est fier d'avoir suscitée, consiste à révéler au peuple les trésors qu'il possède dans la chanson populaire. Pour cette tâche spéciale — l'interprétation artistique et vivante des peines et des joies du peuple lui-même, exprimées par des accents partis des tréfonds de son âme — un chœur mixte dont les membres sont issus de ce peuple, vivent sa vie et font chanter ses enfants, restera hors pair. Nous en avons eu la preuve dimanche.

E. B.

BIBLIOGRAPHIE

Le Flambeau, roman de Virgile Rossel. — Payot, Lausanne et Genève. Prix : fr. 4,50.

Ce roman fut publié en 1904 dans la *Semaine littéraire* ; il parait en volume, assez profondément remanié. La trame en est simple : Félix Berthier, jeune professeur de littérature française à l'Université de Berne, et savant plein de promesses, s'éprend de la fille d'un riche banquier de la ville fédérale ; agrée comme fiancé de la charmante Georgette Wenderli, il se voit ensuite récusé à cause de sa santé devenue chancelante. Le diagnostic de la Faculté est terrible : atteint d'ataxie locomotrice, le jeune et brillant maître devra assister impuissant, avec toute sa lucidité d'esprit, toute sa sensibilité malade, à sa propre déchéance physique. Où trouvera-t-il le secours dans cette extrémité ? A défaut de la foi religieuse, Félix Berthier a allumé dans son âme le flambeau dont parle Taine. « Nous avons, expliquait-il aux jours où il était encore dans la plénitude de ses forces, nous avons le devoir de faire de notre âme une demeure assez large et assez propre, pour que nous y trouvions, fût-ce dans les pires détresses, un refuge où nous ayons encore joie et fierté à vivre. Le travail, l'amour du bien et cette inappréciable certitude que, malgré les apparences, une souveraine Raison nous guide, cela suffit pour ne jamais désespérer. A la lumière de ce flambeau, j'irai jusqu'au bout... »

Lumière vacillante, hélas ! et que le souffle du désespoir risque d'éteindre au jour où Félix Berthier apprend les fiançailles de Georgette Wenderli et de son meilleur ami. Ce qui en ranimera la flamme, divine en dépit des mots, c'est l'amour longtemps ignoré d'une cousine éloignée, qui tient le ménage du jeune professeur et de son vieux père. Blanche Mérillet a son flambeau, elle aussi, celui d'un christianisme fervent ; par l'union des destinées et jusqu'au jour fatal, les deux lumières resplendiront ensemble, unies, quoique distinctes.

C'est là un beau livre, et un bon livre par surcroît.

E. B.

Des gorilles, des nains et même... des hommes, par René Gouzy. — Lausanne, éditions Spes. Prix : fr. 3,75.

Les lecteurs de la *Bibliothèque Universelle* connaissent le style vigoureux de René Gouzy et son talent à peindre la nature africaine dans ses aspects les plus divers. La collection de récits réunis sous ce titre étrange fait plus encore ; elle fait pénétrer jusque dans les obscurités de l'âme indigène et de l'Européen exilé dans la brousse du Congo ; tels d'entre eux (*Peuh !... une négresse ! Il voulait des aventures*) approchent en maîtrise certaines des histoires hindoues de Rudyard Kipling.

E. B.

OUVRAGES REÇUS :

Les végétations adénoïdes, leurs méfaits révélateurs, leur traitement, par le Dr H. Veuthey. — Payot, Lausanne et Genève. Prix : fr. 1,25.

Vreneli et Seppli, par Elisabeth Muller. Une histoire pour les enfants et pour ceux qui les aiment. 6 illustrations dans le texte. — Jeheber, Genève. In-12 broché. Prix : fr. 3.

Paix. Calendrier à effeuiller pour 1920, avec courtes méditations inédites pour chaque jour, par Ch. Rochedieu, pasteur. — Jeheber, Genève. Prix : fr. 2,75.

Photographie C. MESSAZ
 14, rue Haldimand, 14 LAUSANNE (Tourelles St-Laurent)
 Portraits de tous genres et poses par tous les temps. — Groupes de famille et de sociétés. — Reproductions. — Agrandissements.
 Ouvert tous les jours (le dimanche de 10 à 4 heures).
 Prix modestes. — Travail soigné. — Maison de confiance.



**HORLOGERIE
 - BIJOUTERIE -
 ORFÈVRE**



Bornand-Berthe

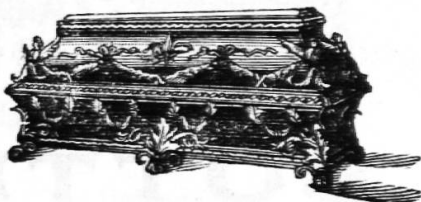
Lausanne
 8, Rue Centrale, 8
 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
 10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
 de la Société Pédagogique Vaudoise.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne

CHAPELLERIE FINE

Place Chauderon, 23 **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

— LAUSANNE —

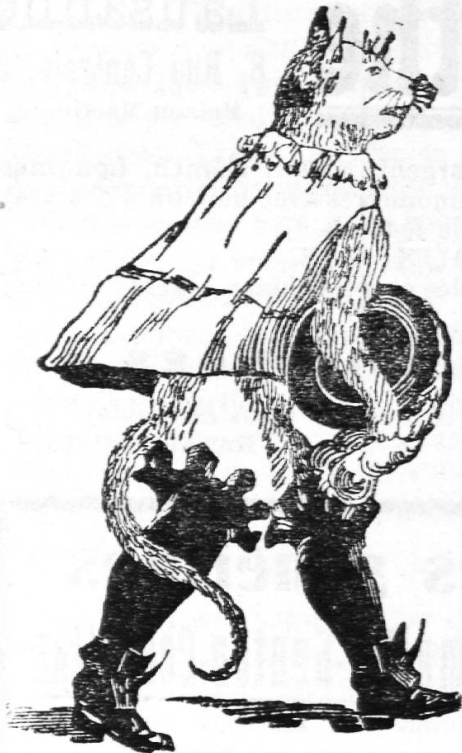
Dernières nouveautés en chapeaux feutre et paille

Articles pour enfants

Parapluies — Cannes — Cravates — Bretelles

Grand choix dans tous les genres.

Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.



Nous offrons

pendant qu'il y a du stock :

- Soulier fort Derby nos 40 à 46 . . . Fr. 29.75
- Soulier de sport doubles semelles à soufflet 34.75
- Bottines pour hommes Box calf ou chevreau 34.50
- Bottines pour dames depuis 26.50
- Richelieu pour dames depuis 15.75
- Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29 16.75
- nos 30 à 35 18.75

Envoi contre remboursement

Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

A NOS LECTEURS !

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON

SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES

Officiers

Toute la

CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Noël

Noël

Noël

Collection RÉPERTOIRE CHORAL. — Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

N ^o	Cent.	N ^o	Cent.
29. <i>Adam, A.</i> Cantique de Noël . . .	35	33. <i>Kling, H.</i> Cantique de Noël . . .	40
320. <i>Bellmann, R.</i> Nuit de Noël . . .	40	67. <i>Lauber, E.</i> Noël	40
66. <i>Combe, Ed.</i> Nuit de Noël . . .	40	350. <i>Mayr, S.</i> Paix sur la terre . . .	50
224. <i>Grandjean, S.</i> Le sapin de Noël . . .	35	93. <i>Meister, C.</i> O ! Sainte nuit . . .	35
278. » Hymne (Noël)	35	24. <i>North, Ch.</i> Chant de Noël . . .	40
279. » Noël	35	124. » Paix sur la terre . . .	35
280. » Un présent de Noël	35	359. » Il est venu	50
106. <i>Grunholzer, K.</i> Lumière de Noël . . .	35	5. <i>Nossek, Ch.</i> Noël	40
107. » Gloire à Jésus	35	384. <i>Plumhof, H.</i> Les voix de Noël . . .	40
131. » Noël (D. Meylan)	35	34. <i>Schumann-Kling.</i> Chant de Noël . . .	35
389. » Voix de Noël	35	173. <i>Sourilas, T.</i> Le Roi nouveau . . .	50
308. <i>Emery, Ch.</i> Noël	40	12. <i>Uffoltz, P.</i> Cloches, sonnez . . .	70
		370. <i>Valladier, F.</i> La nuit sainte . . .	40
		77. <i>Walter, A.</i> Noël	40

Collection ARION. — Chœurs à 4 voix mixtes a cappella.

24. <i>Adam, A.</i> , Cantique de Noël . . .	40	335. <i>Romieux, Ch.</i> Les cloches de Noël	80
332. <i>Bellmann, R.</i> Nuit de Noël . . .	40	150. <i>Rousseau, J.</i> Le jour de Noël . . .	35
272. <i>Bischoff, J.</i> Au berceau du Sauveur . . .	40	153. » Pourquoi ces chants de Noël . . .	35
287. <i>Chollet, A.</i> Cantique de Noël . . .	40	154. » Le Sapin de Noël . . .	35
288. » Chant de Noël	40	155. » Noël, te voilà de retour	35
160. <i>Combe, Ed.</i> Nuit de Noël . . .	40	156. » Noël, le ciel est bleu	35
291. <i>Denéréaz, A.</i> L'étoile des rois mages	40	157. » Voici Noël ! ô douce nuit . . .	35
293. » Le sapin de Noël	40	158. » Pourquoi petit enfant	35
134. <i>Faisst, C.</i> C'est toi Noël	35	323. <i>Sidler, A.</i> Jour d'espérance . . .	40
175. <i>Grandjean, S.</i> Le sapin de Noël . . .	35	324. <i>Thibaud, A.</i> Voici Noël	40
305. <i>Mayr, S.</i> Noël	35	326. <i>Valladier, F.</i> Jour de Paix . . .	40
312. <i>North, Ch.</i> A Bethléem	50		
203. <i>Plumhof, H.</i> Les voix de Noël . . .	40		
321. » La première heure de Noël . . .	60		
212. <i>Prætorius, M.</i> Chant de Noël . . .	35		

Collection ORPHÉON. — Chœurs à 2 et 3 voix égales a cappella.

à 2 voix		à 3 voix	
215. <i>Cornelius, P.</i> Noël des petits enfants	25	225. <i>Juillerat, J.</i> Vieux Noël	25
214. » Paix de Noël	25	246. <i>Kling, H.</i> Joyeux lendemain . . .	25
137. <i>Cosson, A.</i> Petit enfant Jésus . . .	50	247. » Sainte nuit	25
155. <i>Grandjean, S.</i> Lesapin de Noël . . .	25	248. » Viens à la crèche	25
110. <i>Grunholzer, K.</i> Joie de Noël	25	249. » Cloches de Noël	25
172. » Gloire à Jésus	25	250. » Le sapin de Noël	25
175. » Lumière de Noël	25	251. » Dans le ciel, la troupe	25
103. <i>Lauber, E.</i> Le vieux sapin	50	252. » Noël	25
174. <i>Meister, C.</i> O ! Sainte nuit . . .	25	253. » Etoile de Noël	25
171. <i>North, Ch.</i> Paix sur la terre . . .	25	254. » Joie de Noël	25
148. <i>Rousseau, J.</i> Le jour de Noël . . .	25	255. » Bethléem	25
152. » Chantons tous Noël	25	207. <i>Palestrina, G.</i> Pour le jour de Noël	30
151. » Pourquoi ces chants de Noël . . .	25	243. <i>Plumhof, H.</i> Les voix de Noël	40
173. <i>Uffoltz, P.</i> Cloches, sonnez . . .	25	235. <i>Romieux, Ch.</i> Autour de l'arbre	50

FŒTISCH FRÈRES, Éditeurs à Lausanne, Neuchâtel et Vevey.
S. A.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 48

LAUSANNE, 29 novembre 1910.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle, constituent en tout temps un

Cadeau

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i> 1878-1889-1900	<i>St-LOUIS</i> E.U.A. 1904	<i>MILAN</i> 1906	<i>BRUXELLES</i> 1910
	<i>TURIN</i> 1911	<i>PANAMA</i> 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, Place Centrale, 2.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Abonnez-vous à

LA REVUE de LAUSANNE

Organe du parti démocratique

paraissant tous les jours y compris le dimanche matin.

La Revue est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique du pays:

La Revue publie: des articles de fond, les comptes-rendus des assemblées délibérantes, un bulletin de l'étranger, des correspondances régulières de Berne, Paris, etc., les places au concours, un service complet de dépêches, des feuilletons réputés, etc.

Le numéro du dimanche apporte des variétés littéraires et scientifiques, des actualités, contes, petits conseils et les « lettres du village » si goûtées de Grattesillon.

La Revue a toujours soutenu les intérêts du corps enseignant dans lequel elle compte beaucoup d'abonnés et de collaborateurs.

Prix d'abonnement spécial pour les membres du corps enseignant.

Un an : **12 fr.** 6 mois : **6 fr. 50.**

On s'abonne par simple carte postale à l'Administration de « **La Revue** »
Avenue Louis Ruchonnet 7, **Lausanne.** P. 15236 L.

COMMISSION INTERECCLESIASTIQUE

DE

Chant religieux

Grand choix de **Chœurs de Noël** pour enfants, chœurs mixtes et chœurs d'hommes. Envoi de spécimens à l'examen. S'adresser au dépositaire de la Commission :

M. Barblan, pasteur à **Pampligny** (Vaud).

Recueil de poésies d'auteurs romands

par M. **Ph. Quinche**.

Fr. 2.40 chez Fehr, éditeurs, St-Gall, et dans toutes les librairies.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître une nouvelle édition de :

EMILE JAVELLE

Souvenirs d'un alpiniste

PRÉFACE DE HENRY BORDEAUX

Nouvelle édition in-16, illustrée de 8 photographies hors texte.

Prix : Relié : Fr. 10. Broché : Fr. 6.

..... « Javelle a frayé la voie aux amateurs de sensations alpestres... Ce coloriste, qui distingue sur les solitudes les jeux variés de la lumière, peint à l'occasion des aquarelles exquises où il représente des scènes villageoises. Emile Javelle avait l'étoffe d'un romancier. Il est presque dommage qu'il n'ait pas songé à exprimer l'âme de la montagne sous forme de récits. »

HENRY BORDEAUX.

« Les descriptions d'ascensions de Javelle, celle entre autres de son ascension au Cervin (1872), avec le seul guide Nicolas Knubel, sont d'admirables pages. Et, de fait, ces descriptions-là réunissent des qualités rarement assemblées : une peinture ferme et sobre, une émotion simple et vraie, des élans de lyrisme poétique, des pensées hautes et fortes s'y allient tout naturellement aux faits rapidement indiqués. Javelle a une note plus personnelle, plus neuve, plus émouvante que nous n'avons jamais entendue encore chez les écrivains alpestres. »

GASPARD VALLETTE.

« L'ascension du Tour-Noir est un morceau de choix. Le style en est limpide, la marche rapide, le dessin magistral, l'intérêt progressif, et il y a de la grandeur dans la description. Peut-être n'a-t-on jamais mieux rendu, dans une simple esquisse, ce qui fait l'originalité et la beauté propre du groupe du mont Blanc. Toute la poésie des Alpes y est résumée comme en une vaste symphonie. »

EUGÈNE RAMBERT.